

# Claire : sept ans de médecine et pas d'avenir

## Sans numéro INAMI, le diplôme ne vaut rien

**Terminer sept ans d'études et ne pas avoir de garantie d'emploi, c'est la réalité à laquelle doivent faire face de nombreux futurs médecins. La moitié des étudiants en médecine qui seront diplômés en juin pourraient se retrouver dans l'incapacité d'exercer leur profession.**

Après un si long parcours académique, de nombreux futurs diplômés en médecine ne sont pas assurés d'avoir le droit d'exercer. La faille qui rend possible cette ineptie, c'est le calcul des numéros INAMI. Pour qu'un médecin puisse exercer sa profession, et donc délivrer des ordonnances, il faut qu'il puisse en quelque sorte être enregistré. Cette inscription est effective grâce à un numéro par l'Institut National d'Assurance Maladie et Invalidité.

### PAS DE NUMÉRO, PAS DE BOULOT

Une fois ce numéro en poche, le praticien peut prescrire des ordonnances à ses patients et donc leur permettre de se faire rembourser. Malheureusement, la réglementation qui entoure l'obtention de ce numéro est assez complexe.

Il faut remonter en 1997 pour comprendre l'utilité de cette restriction. Au départ, ce nombre limité de numéros avait été décidé pour que chaque médecin puisse s'attendre à avoir un nombre mi-

nimum de patients.

En 2008, l'examen d'entrée a été supprimé pour les études de dentisterie et de médecine, laissant se lancer des jeunes sans leur assurer un avenir. En effet le nombre de numéros INAMI restait inchangé alors que le nombre d'étudiants en première année ne cesse d'augmenter.

Des étudiants de la région se retrouvent dans cette situation de flou total. Est-ce qu'ils feront partie des 50 % d'étudiants qui ne pourront pas pratiquer leur beau métier ? C'est la question qui les taraude. Une dizaine d'étudiants de la région se sont rendus à Bruxelles pour exprimer leur inquiétude.

Malheureusement, l'agenda politique actuel tombait mal pour qu'ils se fassent largement entendre. Claire, étudiante en septième année, explique : « On se retrouve donc à plus ou moins six mois de notre proclamation sans n'avoir aucune certitude. C'est horrible de commencer une carrière de cette manière ». Elle ajoute : « On a donc fait sept ans d'études pour rien. On se retrouve littéralement sans rien ! »

### PEU DE PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

Les étudiants sont donc face à un mur. Peu de solutions s'offrent à eux. En effet, s'ils ne reçoivent pas de numéros, les jeunes ne pourront pas continuer leur spé-

cialisation. Impossible donc de devenir gynécologue, pédiatre ou médecin généraliste. Leur diplôme ne deviendrait alors qu'un vulgaire bout de papier. Pour les étudiants de septième année, leur beau rêve de médecine pour aider les autres s'effondre peu à peu. Etudiante en dernière année, Claire poursuit : « Sans numéro INAMI, on doit alors se tourner vers la médecine du travail, les visites médicales ou encore travailler pour une assurance. Pas vraiment ce à quoi on se destinait au départ ! » À l'heure actuelle, le groupe de futurs médecins termine donc ses stages de dernière année sans savoir à quoi ressemblera leur avenir d'ici fin juin.

« On est complètement abasourdis de savoir qu'on est abandonnés ».

Les étudiants expliquent leur réalité : « Les citoyens paient leurs impôts pour que nous puissions nous former. Sans ce numéro INAMI, beaucoup d'étudiants belges partent à l'étranger. Pour soigner les malades belges ce sont donc des médecins étrangers en cours de formation qui se retrouvent sur le terrain. » Ils ajoutent : « Maintenant que l'on sait que la moitié d'entre nous va devoir se passer de leur numéro, on voudrait savoir comment ces 50 % vont être choisis. » Un flou bien belge qui touchera près de 1.632 étudiants d'ici 2017. ■

C.L.

## RETOUR SUR LA MANIFESTATION

### « Notre cas n'a pas été évoqué »

À Bruxelles, les jeunes Tournaisiens ont retrouvé près de 2.500 autres étudiants en médecine. Les futurs médecins se sont rendus devant les bureaux du MR pour pouvoir se faire entendre par les futurs dirigeants belges. Malheureusement, les réponses ont été peu positives ou réjouissantes. Les délégations étudiantes qui ont été reçues au Mouve-

ment Réformateur sont sorties peu rassurées. Première mauvaise nouvelle : le cas des étudiants de dernière année n'a pas du tout été évoqué lors de la rencontre. Pour eux, rien n'est encore sur la table. Il reste à espérer que leur situation finisse par intéresser les politiques d'ici le mois de juin. Par contre, une idée a été largement évoquée.

C'est celle de la mise en place d'une sorte de cadastre des médecins. Ce document recenserait toutes les spécialités en fonction du nombre de praticiens manquant ou « en trop ». Ce recensement permettrait peut-être de mettre en avant un chiffre qui semble s'avérer vrai : près de 50 % des médecins qui ont un numéro INAMI ne pratiquent plus. ■